



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21078761

T. TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 JUIN 2021

Greffier
DU BRABANT WALLON

N° d'entreprise : **0437 226 906**

Nom

(en entier) : **OPTIMMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Hoover 20 à 1332 Genval**

Objet de l'acte : **Reconduction de mandats**

Extrait de l'assemblée générale ordinaire de OPTIMMO du 2 juin 2021:

"L'assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de l'année 2027.

En conséquence, le Conseil est composé comme suit :

-Monsieur John C. Martin, domicilié Rue des Templiers 40 à 1301 Bierges

-Monsieur Alain Prigogine, domicilié Avenue Montana 42 à 1180 Bruxelles

-NOLICIS ENTERPRISE SRL ayant son siège social, Rue du Monastère 141 à 1330 Rixensart, numéro d'entreprise 0879.062.203. L'assemblée a pris acte de la désignation de Monsieur Francis PENNEQUIN en qualité de représentant permanent de la SRL NOLICIS ENTERPRISE, conformément à l'article 2 :55 du Code des sociétés et associations.

L'assemblée décide que, comme pour le mandat précédent, ces mandats ne sont pas rémunérés."

Extrait du conseil d'administration de OPTIMMO du 2 juin 2021:

"A l'unanimité, Monsieur John C. Martin, Rue des Templiers 40 à 1301 Bierges est nommé, pour la durée de son mandat d'administrateur, administrateur délégué, chargé de la gestion journalière de la société et de représenter la société conformément aux statuts.

A l'unanimité, Monsieur John C. MARTIN est nommé, pour la durée de son mandat d'administrateur, président du conseil d'administration."

John C. Martin

Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 01/07/2021 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).